

# **AFFAIRES GÉNÉRALES**

(Répertoire G)

## CHEMIN DE FER

du Nord

## TRAVAUX ET SURVEILLANCE

## Section N°

# Comptabilité

**Subdivision No**

## Divers

Liasse N°

### Sous-liasse №

Répertoriée également à :

Son Sub.

Son Sub.

Son Sub.

Son \_\_\_\_\_ Sub. \_\_\_\_\_

Son Sub.

Son Sub.

Dossier N° 37/2 Reception sur essai de matériel par des agents de la C.I.A. à Riga off de la S.N.C.F. à Pékin

Registre d'ordre { Année 1938 Nos 2533  
Année 1939 Nos 4232  
Année 19 Nos

MER 30 MARS 38

~~1821 renum 237349 P~~

# SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS



**SERVICE CENTRAL  
DES INSTALLATIONS FIXES**

Vtm. 91400-1

Répartition des dépenses  
du Contrôle pour 1937.

31 MAR 1938

A. Guillaume

M. Joassart

*M. Vigier* M<sup>dir</sup>

Mysore Sami tulsi (Cinnamomum)

Embrey  
say



- 1 -

Pris note et  
transmis à M<sup>r</sup> Lederer. 11/4/38  
pour la suite à donner

L'Inénieur des Etudes de la Voie.

11 April 1938

Votre tout dévoué.

Some

V.B.N<sub>g</sub> < A<sup>b</sup>

En retour ~~de~~ de la Subdivision  
Monsieur Paradis,  
apres classement, apres avoir  
pu note. par Le Chef de la Subdivision  
20/4/38 de la Comptabilite et de la Statistique

Monsieur le Directeur de l'Exploitation de la Région du NORD.

CLASSE

SOCIETE NATIONALE  
des  
CHEMINS DE FER FRANCAIS

Service Central  
des Installations Fixes

V.tm 91400-1

1

PARIS, le 14 JANVIER 1938.

COPIE

ANNEXE

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
22 AVR. 1938	
G	Pièce N° 186
N° 2588	

S. I. . .	
RÉGION N° 10	
SECRETARIAT DE LA DIRECTION	
30 MARS 1938	
Dossier	Pièce N°
N° 1821 / / / /	

NOTE pour Monsieur SURLEAU  
Directeur Général Adjoint

Les frais de Réception du contrôle en commun des Services de la Voie afférents aux années 1933-1934 et 1935, ont été répartis suivant la formule du Service Commun d'Achats, c'est-à-dire :

- a) moitié des frais, considérée comme fixe, répartie uniformément entre les Réseaux;
- b) l'autre moitié, considérée comme variable, répartie au prorata des dépenses d'exploitation pendant l'année considérée.

Les frais afférents à 1936 ont été répartis suivant une formule différente. La répartition des dépenses a été réalisée suivant la même formule que celle adoptée par la Conférence des I.C.M.T., c'est-à-dire d'après les relevés des temps passés aux réceptions par les différents Réseaux durant l'année 1936. Cette formule était également valable pour 1937.

Les dépenses comprenaient :

- a) les traitements des agents réceptionnaires,
- b) les indemnités de résidence,
- c) les gratifications,
- d) les charges de famille,

ces sommes étant multipliées par un coefficient pour charges patronales, (variable suivant les Réseaux),

e) les indemnités de déplacement,

f) les frais de Service Central : 15 % de l'ensemble des sommes ci-dessus.

Afin de pouvoir établir rapidement le calcul des frais de réception afférents à l'année 1937, j'ai l'honneur de vous proposer de ne pas incorporer dans ces frais les charges patronales qui ne seront connues dans les Régions qu'au mois d'Avril ou Mai prochain, (ou d'admettre un %tage approximatif).

Monsieur PORCHEZ.

---

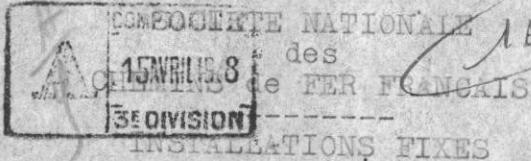
D'accord  
Prenez un pourcentage approximatif pour les charges patronales.

Cette solution aurait pour avantage de liquider cette question dès la fin Janvier, le relevé des temps passés aux Réceptions pouvant être établi vers le 15 Janvier.

Signé : SURLEAU.

17/1/38.

Signé : PORCHEZ.



174/1  
NORD TRAVAUX  
Service Général

- 3 AVR 1938		
Sec	G	Filles
	2/33	137
SÉCURITÉ DES MATERIAUX		
Région du NORD - 6 AVR 1938		
Dossier	Pièce N°	
N. N.	1821 / 1	4

*M. Flament*

*Conseiller à l'Amende*

Région du NORD

*de la sécurité des matériaux*

Ce joint copie de la lettre V.tn 91.400-1  
 approuvée par M. le Directeur Général, et qui  
 était annoncée par notre lettre V.tn 91.400-1  
 du 29 mars 1938.

- 7 AVR 1938

*M. Joassart*  
*M. Barman*  
*M. Fechner*

*M. Audri*

- 1 -

*M. Leyland*

T.S.P. 23 AVR 1938

VB.Ngab

Frais de réception  
du contrôle en  
commun "Voie"

En retour à  
Monsieur Paradis,  
pour classement,  
après avoir pris note.

22/4/38

Le Chef de la Subdivision  
de la Comptabilité et de la Statistique

*Reçu*

*CLASSEUR*

COPIE

ANNEXE

11 mars

V.tm 91.400-1

Répartition des dépenses  
du Contrôle commun pour  
1937

RÉGION 1938	
SECURITARIAT DE LA DIRECTION	
1938	- 6 AVR 1938
Dossier	NORD TRAVAUX
N° 1821	Service Central
2 APR 1938	
G	
N° 2593	187

Monsieur le Directeur Général

Comme suite à ma note V.tm 91.400-1 du 14 janvier 1938 ci-jointe, et à l'annotation portée I en marge par M. le Directeur Général Adjoint, j'ai l'honneur de vous proposer la répartition des frais de réception du contrôle, en commun du Service de la Voie, afférents à l'année 1937, telle qu'elle résulte des éléments exposés ci-après :

1° - Relevé du temps passé aux réceptions faites pour chacun des Réseaux :

Le pourcentage de ce temps au temps total passé aux réceptions par le Contrôle en Commun "Voie" donne les résultats suivants :

A.L.	4,90 %
EST	10,10 %
ETAT	14,80 %
NORD	7,30 %
P.L.M.	32,40 %
P.O.-MIDI	30,50 %

2° - Relevé du temps passé aux réceptions faites par chacun des Réseaux :

Le pourcentage pour les différents Réseaux sont les suivants :

A.L.	14,20 %
EST	24,10 %
ETAT	8,20 %
NORD	12,05 %
P.L.M.	20,30 %
P.O.-MIDI	21,15 %

3° - Répartition, en pourcentage, du montant total des dépenses du Contrôle en Commun en 1937 :

A.L.	-	4,90	+	14,2	=	+ 9,30 %
EST	-	10,10	+	24,10	=	+ 14 %
ETAT	-	14,80	+	8,20	=	- 6,60 %
NORD	-	7,30	+	12,05	=	+ 4,75 %
P.L.M.	-	32,40	+	20,30	=	-12,10 %
P.O.-MIDI	-	30,50	+	21,15	=	- 9,35 %

4° - Répartition, en argent, du montant total des dépenses du contrôle en commun en 1937.

Le montant total des dépenses de contrôle s'élève pour 1937 à 2 770 000 fr (compte tenu de la majoration pour charges patronales calculée en prenant la moyenne des charges patronales des Réseaux en 1936).

La répartition entre les différents Réseaux est donc la suivante :

Réseaux débiteurs

- ETAT pour ..... 182 800 fr,
- P.L.M. pour ..... 335 200 fr,
- P.O.-MIDI pour ..... 259 000 fr.

Réseaux créditeurs

- A.L. pour 257 600 fr (A recevoir du P.O.-MIDI)
- EST pour 387 800 fr (A recevoir du P.L.M.  
(Le complément par l'ETAT  
(et le P.O.-MIDI
- NORD pour 131 600 fr (A recevoir de l'ETAT.

Le Chef du Service

Signé : PORCHEZ.

Approuvé  
Signature : Sur leau  
13/3/38

87

SOCIETE NATIONALE  
des  
CHEMINS DE FER FRANCAIS

BORDEREAU de TRANSMISSION

Service Central

des

Installations Fixes

T.M.B.

Référence V fm 632 B 12.11

8

Nombre de pièces transmises : 1

Transmis à Monsieur le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments de la Région du NORD,  
pour faire procéder de suite à la réception demandée  
(suite à ma lettre du 29 Mars dernier).



- 8 AVR 1938  
*J. Barnard*

*G*  
L. Bucard  
114-E

*CLASSEUR*

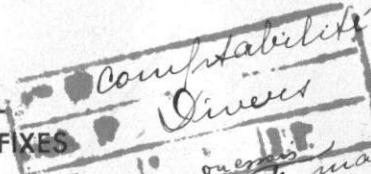
Paris, le - 7 AVR. 1938  
Le Chef du Service Central des  
Installations Fixes.

*Monter classement après  
necessaire fait.  
17/8/38*

SC  
NORD TRAVAUX  
Service Central  
11 AVR 1938  
Roy G Pièce  
R 2593 198

# SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

SERVICE CENTRAL  
DES INSTALLATIONS FIXES



PARIS, le 30 AVR 1938

19

42, Rue de Châteaudun

NORD TRAVAUX Service Central

Téléphone TRINITÉ 29-94 à 29-97

- 3 MAI 1938

Reçu G	Pièce 2338 189
--------	----------------

Vtm 632 B 12-11

15

Reception de matériel  
pour les agents de la ligne  
comme pour le compte  
des Régions de la SNCF.

Le Directeur du Service

Réception de traverses pour  
le métropolitain de Paris.

à Monsieur le Chef du Service de la Voie  
et des Bâtiments de la Région du NORD,

- 2 MAI 1938

*A. Barnaud*

*A. Barnaud*  
3/5 Et

Suite à ma lettre Vtm 632 B - 12-11 du 1er avril,

3

et pour vous permettre de facturer directement à la Compagnie du Chemin de fer Métropolitain les frais de réception, je vous indique ci-dessous, par établissement, les quantités commandées et prix unitaires correspondants :

a) Etablissements HUDELOT à Villers Cotterets (Aisne)

		1ère Série	66,90
200 traverses non sabotées		2ème Série	59,00
4 800 traverses entaillées et percées		1ère Série	68,00
		2ème Série	61,00

b) Ets. Beaumartin à Tergnier -

100 traverses non sabotées	fr 70,90
1 900 - entaillées et percées	73,10

c) Ets. Carel et Fouché à Thourotte (Oise)

200 traverses non sabotées	fr 69,90
5 800 - entaillées et percées	72,10

Annexe au classement  
après nécessaire fait.

17/8/38 *M. Barnaud*

Pr LE DIRECTEUR  
L'Ingénieur en Chef

*CLASSEUR*

*Emmery*

C'est M. Et qui annexe  
à ce rapport signé M. Hudelot à Thourotte

LUN 30 MAI 38

CHEMINS DE FER ALGERIENS

GESTION COMMUNE

DES CHEMINS DE FER ALGERIENS

DE L'ETAT

ET DU RESEAU P.L.M. ALGERIEN

DIRECTION

N° MV 65 - 7 - 314 / 1

Comptabilité  
Divers

Reçus en essais  
de matériel par les agents de  
la Cie pour l'exploitation  
Réseau

REPUBLIQUE FRANCAISE

NORD TRAVAUX  
Secteur Central

2 JUIN 1938

Repr G

Pièce

N° 2/33 140

24 MAI 1938

Alger, le  
21, Bd S. Saëns

Monsieur le Directeur,

S.N.C.F.  
REGION NORD

SECRETARIAT DE LA DIRECTION

30 MAI 1938

Dossier  
N° 509 / 22 Pièce N° 1

Nous avons commandé à différents constructeurs de France une soudeuse électrique mobile susceptible de faire la soudure par étincelage des rails, soit sur chantier, soit dans la voie.

- 1 JUIN 1938

La soudeuse proprement dite ainsi que ses accessoires électriques sont construits par la Société " l' Electromagnétique ", à Pantin, et par la Société des Accumulateurs fixes et de traction, à Romainville. Les moteurs, compresseurs etc.. sont construits par la Compagnie de Construction Mécanique, procédés Sulzer, à Paris, et par la Société Jean Crémelle et Cie, à Lille. La livraison de tout le matériel nous est promise pour le mois de Juillet prochain.

Avant d'en faire l'expédition en Algérie, il apparaît indispensable de procéder à des essais de fonctionnement sur plateforme fixe en France. Les ateliers de Moulin Neuf où vous possédez une installation fixe semblable et un personnel expérimenté, bien au courant de

Monsieur Flament  
ci-joint projet  
de réfoule

2/6/38

Exposé le  
9<sup>e</sup> 6. 1938

CLASSEUR

Monsieur le Directeur de l'Exploitation, Région du Nord, de la S.N.C.F.

18 rue de Dunkerque - PARIS -

la soudure électrique, semblent tout particulièrement indiqués pour faire les essais dont il s'agit.

Nous comptons demander à la Société Nationale des Chemins de fer Français de nous autoriser à faire expédier à Moulin Neuf tous les organes de notre soudeuse où ils seraient montés sur plateforme d'essais par nos fournisseurs, en accord avec vos Services. Je désirerais toutefois, avant de lancer cette demande, avoir votre accord de principe. Bien entendu les Chemins de fer Algériens prendront à leur charge tous les frais nécessités par les essais, auxquels assisteraient les agents appelés à conduire la soudeuse sur notre Réseau.

Si vous voulez bien nous donner votre accord et si nous obtenons celui de la S.N.C.F., nous vous demanderons de vouloir bien désigner un fonctionnaire supérieur de votre Réseau avec lequel nous nous mettrons en rapport pour régler les détails d'exécution des essais et à qui nous adresserons la documentation utile.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mon respectueux dévouement.

Le Directeur des Chemins de Fer Algériens

SOCIETE NATIONALE

des

CHEMINS DE FER FRANCAIS

---

Service Central

des

Installations Fixes.

BORDEAU de TRANSMISSION

Conformément  
au présent  
OBJET du DOSSIER

Recéption en cours  
des agents  
pour la compagnie  
de réception de traverses

Reception de deux  
pièces pour la compagnie  
du métropolitain de Paris.

Référence V/m 612 B/12.11  
Nombre de pièces transmises: deux  
20

Transmis à Monsieur le Chef du Service de la Voie et des Batiments  
de la Région du Nord, pour faire effectuer la réception demandée.

- 2 JUIN 1938

M. Joassart

M. Bärmanns) 3/6.

A. Briard

7/6-84



CLASSEUR

Paris, le - 1 JUIN 1938  
Le Directeur du Service Central  
des Installations Fixes.

En retour au classement  
après nécessaire fait.

Lemarie 17/6/38

*Comptabilité  
Dossiers  
Réception en cours de marchandise  
des agents de la Cie ou par le porteur  
comme de Réseau*

9 Juin 1938

2 Annexes



Monsieur le Directeur,

XX 2933 142

Par lettre n° MV 6/5 - 7 - 314/I7 du 24 Mai, vous avez bien voulu me demander l'autorisation de faire expédier à Moulin-Neuf, tous les organes de la soudeuse électrique, que vous avez commandée, puis d'y faire procéder au montage et aux essais de fonctionnement sur plateforme fixe.

Je vous accorde bien volontiers cette autorisation.

Je désigne, d'autre part, pour régler avec vos services, les détails d'exécution, Monsieur BARMANN, Ingénieur principal, Chef du Service des Ateliers, Approvisionnements et Magasins de la Voie.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Directeur de l'Exploitation,

En

*Signé: Cambourmac*

*CLASSÉ*

Monsieur le Directeur des Chemins de fer Algériens,  
21, boulevard Saint-Saëns  
ALGER

ANNEXE

9 JUIN 1938

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
Monsieur le Directeur,	
21 JUIN 1938	
Rép <sup>re</sup> G	Pièces
N° 2583	JH2

Par lettre n° MV 6/5 - 7 - 314/I7 du  
24 Mai, vous avez bien voulu me demander l'autorisation de faire expédier à Moulin-Neuf, tous les organes de la soudeuse électrique, que vous avez commandée, puis d'y faire procéder au montage et aux essais de fonctionnement sur plateforme fixe.

Je vous accorde bien volontiers cette autorisation.

Je désigne, d'autre part, pour régler avec vos services, les détails d'exécution, Monsieur BARMANN, Ingénieur principal, Chef du Service des Ateliers, Approvisionnements et Magasins de la Voie.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Directeur de l'Exploitation,

Signé : CAMBOURNAC

Monsieur le Directeur des Chemins de fer Algériens,  
21, boulevard Saint-Saëns  
ALGER

MER - 8 JU 1938

ANNEXE

PARIS, le 8 juin 1938

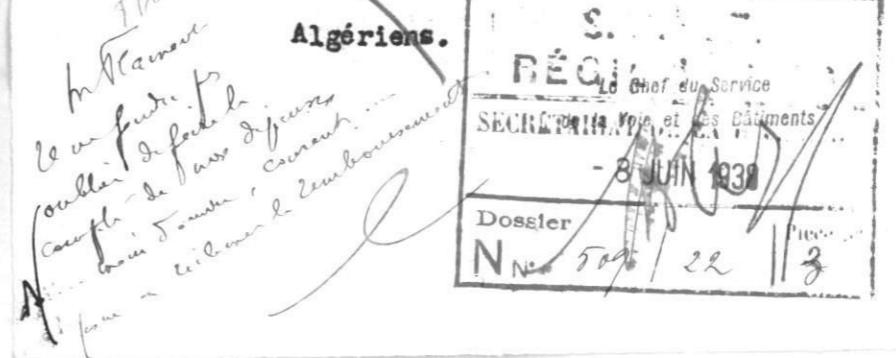
Essais à Moulin-Neuf  
d'une soudeuse électriques pour les  
Chemins Algériens.

Monsieur le Directeur,

Ci-joint projet de lettre pour

Monsieur le Directeur des Chemins de fer

Algériens.



NORD - TRAVAUX	Service Central
21 JUIN 1938	
Rép G	Pièces
N° 2588	142

11 JUIN 1938

Signature:

M. Guillaumey

12/6 M. Barnay

Porte un compte de l'annotation A ci-dessus, de la camebaum.

MM 10/6

M. Wannier

pour prendre note et faire retour

12/6 Sh

15 JUIN 1938

En retour au Service Central  
après avoir pris note

L'Ingénieur Principal, Chef du Service  
des Ateliers, Approvisionnements et Magasins de la Voie

17/6/38

J. Wannier

# 5 Jy33

# SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

NB

SERVICE CENTRAL  
DES INSTALLATIONS FIXES

Num. 632 B 12-11

27  
-----

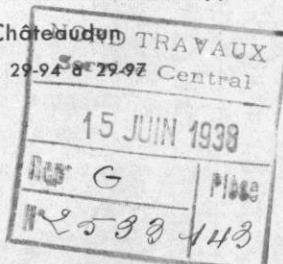


Réception au essais de matériel  
pour les agents des Régions  
de la S.N.C.F.

PARIS, le 13 JUIN 1938

19

42, Rue de Châteaudun TRAVAUX  
Téléphone TRINITÉ 29-94-829-97 Central



Le Directeur du Service,

Réception de traverses  
pour le Métropolitain.

---

à Monsieur le Chef du Service de la  
Voie et des Bâtiments  
de la Région du NORD

14 JUIN 1938

M. Guillaume.

M. Jassart

M. Barmann

M. Briard

15/6 EM

Suite à mes lettres des 1<sup>er</sup> et 30 Avril dernier.

Je vous ai fait connaître que les frais de réception  
des traverses pour le compte du Chemin de fer Métropolitain  
étaient fixés à 1,5% de la valeur des marchandises reçues.

Les prix d'achats indiqués par la Compagnie du Métropolitain s'entendant "traverses rendues franco" à leur  
embranchement, il y a lieu de déduire de ces prix, le  
transport au tarif commercial, du chantier de préparation  
à la gare de Massy-Palaiseau.

*V2000*

*En retour au classement  
qui avoit pris note.*

*17/8/38*

*MR*

*CLASSE*

SOCIETE NATIONALE  
des  
CHEMINS DE FER FRANCAIS

BORDEAU de TRANSMISSION

Service Central Divers  
des  
Installations Fixes.

OBJET du DOSSIER

Reception au greffe de  
l'agent de la  
maison  
des Régions de la  
S. N. G. F.

Chemin de fer Algérien  
Réception de traverses

Référence V / fm 632 B/11-14 Nombre de pièces transmises. deux



Transmis à Monsieur le chef du Service de la voie et des Batiments  
de la région du Nord, avec prière de faire effectuer la  
réception de traverses demandée par les établissements Carel Touché et ci

16. JUIN 1938

M. Guillaume M  
M. Joaspart

M. Barnay

L. Bregha



Paris, le 15 JUIN 1938  
Le Directeur du Service Central  
des Installations Fixes.

EN RETOUR AU  
CLASSEMENT. LA RECEPTION  
A ÉTÉ EFFECTUÉE LES 5, 6 ET 8 JUIN.  
11/8/38 C. Meier

# SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

F.

*2 copies*

RÉGION DU SUD-EST

PARIS, le 11 JUIN 1938

DIRECTION

NOTE pour Monsieur le Directeur du Service Central  
des Installations Fixes.

N° AG II

*2054*

Objet : J'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe la lettre  
Chemins de fer du 31 mai 1938; des Etablissements CAREL FOUCHE et Cie,  
Algériens --- 55, rue d'Amsterdam à Paris, par laquelle cette Maison  
Réception de traverses demande la réception à son chantier de Monterolier-Buchy  
d'une quantité d'environ 2.000 traverses de 2 m.05 destinées  
aux Chemins de fer Algériens, à valoir :

1<sup>o</sup> - sur le marché n° AV-100.185  
(Etablissements CAREL FOUCHE et Cie)

2<sup>o</sup> - sur le marché n° AV-100.183  
(Etablissements BEYNAT)

La localité précitée se trouvant située sur la Région  
Nord, je vous demanderais de bien vouloir envisager de  
faire effectuer la réception par la dite Région.

S. N. C. F.				
Installations Fixes				
13 JUIN 1938				
<u>632 B/12.14</u>				
C.S	I.C	L	E.G	N
<del>N</del>	<del>K</del>	T.O	<del>T.M</del>	E
T.V	C	S.A	S.T	S-E
T.S		E.B	E.A	S-O
E.M <sup>1</sup>	E.M <sup>2</sup>	E.S	E.O	O

P. LE DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION  
L'ingénieur en Chef,

2 copies

# Etablissements Carel Touché & Cie

Société Anonyme au Capital de Dix Millions de Francs.

SIÈGE SOCIAL: 55, Rue d'Amsterdam - PARIS (8<sup>e</sup>)

Materiel Rouulant  
Voitures - Wagons - Cendres  
Automotrices  
Carrosseries Automobiles

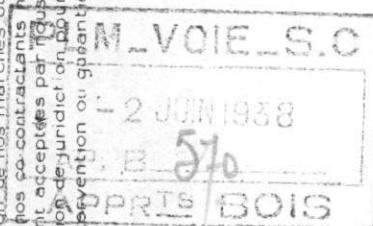
Usines:  
au Maas Sarthe.  
et à Aubervilliers Eure.

Charpentes Métalliques  
Grosse Chaudronnerie  
Manutention Mécanique  
Ponches en Acier  
Usine à Petite Synthe  
Rue Dunkerque

Exploitations Forestières  
en France et à l'Etranger  
Traverses et Poteaux injectés  
Scieries et Chantiers d'injection

N<sup>o</sup> T.2491  
a rappeler

aut 25  
M. L. V. S. C.



Toutes les affaires de la Société sont traitées exclusivement par son Siège Social à Paris.  
Toute la correspondance doit être adressée à M<sup>r</sup> l'Administrateur-Délégué.  
Les Bureaux du Département de la Seine à l'exclusion de tous autres sont seuls compétents pour toutes contestations relatives aux fournitures qui nous sont faites et à celles que nous faisons et pour tous différends relatifs à l'interprétation ou à l'exécution de nos marchés ou conventions quelconques.  
Toutes clauses contraires de nos paix-contractants ne pourraient nous être opposées que si elles avaient été formellement et spécialement acceptées par nous dans la convention donnant lieu au litige.  
La présente clause d'attribution de juridiction ne pourra être invoquée par nous, même en cas de pluralité de débiteurs, ou d'appel en intervention ou spéciante.

NORD - TRAVAUX	
TELEPHONE	Saint-Germain Central
Trinité, 01-71	4 Lignes groupées
444-10-10	APRIL 1938
Compte chèques postaux	Pièces
n° 104-10-Paris	N° 2588 144

ANNEXE  
Paris, le

31 Mai 1938

Monsieur l'Ingénieur en Chef  
du Service de la Voie  
Société Nationale des Chemins de fer français  
Région du Sud-Est  
15, rue Traversière  
PARIS (12<sup>e</sup>)

Monsieur l'Ingénieur en Chef,

Nous référant à votre lettre Ap-B/570 du 10 Mars dernier, nous avons l'honneur de vous informer que nous pouvons, dès maintenant, présenter à notre chantier de Montérolier-Buchy environ 2.000 traverses de 2 m.05 à valoir sur notre commande des Chemins de fer Algériens : 1000 de ces traverses seront livrées pour le compte des Etablissements BEYNAT.

Nous ne présenterons pas d'autres traverses de notre chantier de Montérolier-Buchy. Le solde de notre marché sera livré de Mérignac.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ingénieur en Chef,  
l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Etablissements CAREL TOUCHÉ & CIE  
Députation du Conseil d'Administration

The Best Paper for



Voudriez-vous nous indiquer, dès maintenant et sans attendre la visite de M. GAZAGNE, l'Agent Supérieur de votre Service avec lequel nos fournisseurs devront se mettre en rapport pour l'expédition des machines et accessoires à Moulin - Neuf.

L'ensemble de l'installation comprend, en plus de la soudeuse proprement dite, divers organes : alternateurs, moteurs Diésel, compresseurs, accumulateurs, réfrigérants etc.. qui ont été commandés à divers autres constructeurs dont voici la liste :

L'ELECTROMAGNETIQUE fournit la soudeuse ainsi que les accessoires et l'appareillage électrique pour la commande de la soudeuse.

Les Etablissements SULZER à SAINT-DENIS fournissent :

- 1 moteur Diésel de 300 CV avec alternateur accouplé de 288 KVA.
- 1 groupe auxiliaire à moteur Diésel de 40 CV avec alternateur de 25 KVA et génératrice accouplés.
- les réfrigérants, réservoirs et circuits d'eau et de combustibles.

La Société CREPELLE à LILLE fournit :

- 1 compresseur d'air type CCO

La Société des ACCUMULATEURS FIXES et de TRACTION fournit :

- 1 batterie d'accumulateurs de 90 éléments.

Vous trouverez, ci-annexés, les marchés relatifs aux fournitures et montages d'essais qui incombe à ces divers constructeurs. Nous leur demanderons d'expédier les organes

qu'ils doivent nous livrer à Moulin-Neuf et d'y procéder à leur montage pour essais sur les plateformes utiles qui représenteront celles des wagons qui les recevront ultérieurement et que nous nous proposons d'aménager en Algérie.

Il est bien entendu que nous laissons à vos Services de Moulin-Neuf toute latitude pour établir les plateformes d'essais au mieux de la disposition des lieux où elles pourront être installées et suivant les désiderata des constructeurs.

Nous vous demandons simplement de rester, autant que possible, dans le cadre des dispositions prévues pour le montage ultérieur sur wagons dont je vous adresse, ci-joint, les dessins.

Nous rembourserons à vos Services les dépenses occasionnées par les essais dont il s'agit.

Dans le but de nous faciliter le montage ultérieur sur wagons en Algérie, nous envisageons de détacher dans vos Ateliers de Moulin-Neuf M. GRANJON, Inspecteur de notre Réseau, qui assistera à la mise au point des machines sur plateformes d'essais. Cet Agent n'aura pas d'autre mission que celle de se documenter et de s'instruire sur les détails du fonctionnement de la soudeuse.

Je vous serais très reconnaissant de me faire savoir si vous n'y voyez pas d'objection et d'agrément nos remerciements pour le bon accueil que vous voudrez bien lui faire réservé.

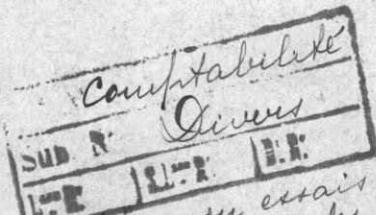
Veuillez agréer, Monsieur l'Ingénieur Principal, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Chef du Service de la Voie,

leuuu

**MINUTE**

à renvoyer à Monsieur Warniez



VB. N. ga Direction ou essais de  
matériel pour les agents  
des Trôgions de la S.N.C.F.

8933

18 Juillet

58

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
14 SEPT 1938	
Rép <sup>r</sup> G	Pièces
N° 2583	146

Monsieur le Chef du Service de la Voie  
des Chemins de Fer Algériens  
ALGER

Suite à votre lettre S.G. N°9987 VE/49 J  
du 28 juin dernier relative aux essais à Moulin-Neuf  
de la soudeuse électrique de rails destinée à votre  
service.

J'ai l'honneur de vous faire connaître  
que je recevrai bien volontiers M. GAZAGNE lors de  
son prochain passage à PARIS.

Monsieur BARMANN est malheureusement  
décédé subitement le 1<sup>e</sup> courant.

Au sujet de l'expédition des machines et  
accessoires, je vous serais obligé d'inviter vos four-  
nisseurs à se mettre en rapport avec M. WARNIEZ,  
Ingénieur des Ateliers et Magasins de la Voie à  
Moulin-Neuf par CHAMBLY (Oise).

Je n'ai aucune objection à ce que votre  
Inspecteur, M. GRANJON assiste à la mise au point des  
machines sur plateformes d'essais.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance  
de mes sentiments dévoués.

Le Chef de la Division de  
l'Administration Générale,

CLASSE

B3

g

CHEMINS DE FER ALGÉRIENS

GESTION COMMUNE

DES CHEMINS DE FER ALGÉRIENS

DE L'ETAT

ET DU RÉSEAU P.L.M. ALGÉRIEN

DIRECTION

N° MV

~~3-12-9~~

~~316-3~~

de la

*N° Camptabéliké  
Divers*

*Reception ou essais de matériau  
par des agents des Régions*

Le Directeur des Chemins de Fer Algériens

Alger, le 19 SEPT 1938

21, B<sup>d</sup> Camille-Saint-Saëns.

NORD TRAVAUX

Servis. à l'en ral

23 SEPT 1938

Rép<sup>e</sup> G

Pièces

N° 2598

147

à Monsieur le Chef du Service de la Voie  
et Bâtiments - Région Nord - S.N.C.F.  
18 rue de Dunkerque

-PARIS-

22 SEP. 1938

27 SEPT 1938

M. Guillamo. M. Joassart  
 Je dénie répondre l'opérateur et faciliter J'ai l'honneur de vous informer que nous  
 dans toute la mesure du possible, cesserai tout  
 le concours Je ferme nos commandé en France une soudeuse électrique susceptible  
 M. Wannier aura pour un grand effet  
 de faire la soudure par étincelage des rails, soit sur chantier,  
 soit dans la voie.

Via de  
 M. Blinique  
 M. Wannier  
 ne fera attendre  
 la livraison des  
 VRM pour  
 commencer le  
 travail de la  
 soudure les VRM  
 ....  
 Ainsi que vous le savez, Monsieur CAMBOURNAC,  
 Directeur de la Région Nord de la S.N.C.F., a bien voulu nous  
 accorder l'autorisation de faire effectuer le montage et les es-  
 sais de notre soudeuse dans les Ateliers de MOULIN-NEUF où nous  
 avons rassemblé tout le matériel livré par les différents four-  
 nisseurs.

Le montage de notre installation doit être  
 effectué sur deux wagons plateformes devant supporter, l'un la  
 Centrale électrique alimentant la soudeuse et l'autre la soudeuse  
 proprement dite.

Monsieur Joassart  
 Des renseignements qui nous ont été fournis  
 Ci-joint-jugé par les Ateliers de MOULIN-NEUF, il ressort que dans le  
 Etant donné la situation je me suis  
 Si si entreprendre le travail que  
 lorsque nous aurons les wagons -  
 que l'on déballera pas avant la desserte  
 qui devront me être fournis par les  
 constructeurs en fonction du matériel  
 volont qui nous sera attribué 27/9 C. M. R.

.....

CLASSE

parc des wagons de la Région du Nord, un wagon plat usagé, à 2 essieux, de charge 15 T. n° 370, série Ru 20.001 à 20.354 (dimensions de la caisse 10 m,12 x 2 m,67), présenterait les caractéristiques voulues pour installer les groupes électrogènes.

Pour la soudeuse, un wagon à 3 essieux, de charge 20 T., n° 342, série RR1 9103 à 9714 (dimensions de la caisse 6 m,60 x 2 m,13), conviendrait parfaitement.

Nous vous serions très reconnaissants des instructions que vous voudrez bien donner pour faire mettre à la disposition des Ateliers de MOULIN-NEUF ces 2 wagons, afin de réaliser les essais de notre soudeuse.

Nous espérons que ces essais confirmeront que leur utilisation convient parfaitement pour réaliser le montage des appareils et accessoires dans les meilleures conditions. D'ailleurs, dans cette hypothèse, nous envisageons de demander, ultérieurement, la cession de ces wagons et d'en faire l'acquisition.

Voudriez-vous examiner s'il sera, le cas échéant, possible de nous les céder après essais et, dans l'affirmative, nous indiquer leurs prix et les conditions de livraison. S'agissant de véhicules usagés nous espérons qu'ils pourront nous être facturés dans des conditions avantageuses.

Pr Le Directeur des Chemins de Fer Algériens

L'ingénieur en Chef Adjoint au Directeur

*Maurin*

GC  
Part entier  
ventes  
Divers  
Divers  
Année 1938

MINUTE

PARIS

29 Septembre

58

1 Annexe

S.P.N Comptabiliste		
Bab N° Divers		
L	M	R

Reception au cours de  
matériel par les Agents  
des Régions de la S.N.C.F.

Le Chef du Service de la Voie & des  
Bâtiments

VB.N. ga

à Monsieur le Chef du Service du Matériel  
& de la Traction à PARIS

Je vous adresse ci-joint copie d'une  
lettre par laquelle le Directeur des Chemins de Fer  
algériens demande la cession de 2 wagons pour instal-  
lation d'une machine à souder les rails.

- 1 -

Ces wagons : 1 de la Ru 20.001 à 20.354 -  
1 de la série RR1 9103 à 9714, devraient être remis  
en état en tant que roulement, attelage et planchers  
et adressés le plus tôt possible à M. WARNIEZ,  
Ingénieur des Ateliers & Magasins de la Voie à  
Moulin-Neuf où s'effectuera le montage de la machine.

Je vous serai obligé de me faire connaître  
si cette fourniture est possible et, éventuellement,  
le prix auquel cette vente pourrait être consentie.

La valeur de ces wagons pourrait être  
facturée par vos services aux Ateliers de Moulin-Neuf.

CL MCGEE

C O P I E

ANNEXE

Chemins de Fer Algériens

Gestion Commune des  
Chemins de Fer Algériens  
de l'Etat  
et du Réseau P.L.M. Algérien

DIRECTION

N° MV 3-12-9  
316-3

ALGER, le 19/9/1938

11 OCT 1938

Rép<sup>re</sup> G

Pièces

N° 2588 1H8

Le Directeur des Chemins de Fer Algériens

à Monsieur le Chef du Service de la Voie et  
des Bâtiments - Région Nord - S.N.C.F.  
18 rue de Dunkerque - PARIS

J'ai l'honneur de vous informer que nous avons commandé en France une soudeuse électrique susceptible de faire la soudure par étincelage des rails, soit sur chantier, soit dans la voie.

Ainsi que vous le savez, Monsieur CAMBOURNAC, Directeur de la Région Nord de la S.N.C.F. a bien voulu nous accorder l'autorisation de faire effectuer le montage et les essais de notre soudeuse dans les Ateliers de Moulin-Neuf où nous avons rassemblé tout le matériel livré par les différents fournisseurs.

Le montage de notre installation doit être effectué sur deux wagons plateformes devant supporter, l'un la Centrale électrique alimentant la soudeuse et l'autre la soudeuse proprement dite.

Des renseignements qui nous ont été fournis par les Ateliers de Moulin-Neuf, il ressort que dans le parc des wagons de la Région du Nord, un wagon plat usagé, à 2 essieux, de charge 15 T. n° 370, série Ru 20.001 à 20.354 (dimensions de la caisse 10m 12 x 2m 67), présenterait les caractéristiques voulues pour installer les groupes électrogènes.

Pour la soudeuse, un wagon à 3 essieux, de charge 20 T., n° 342, série RR1 9103 à 9714 (dimensions de la caisse 6 m 60 x 2m 13), conviendrait parfaitement.

Nous vous serions très reconnaissant des instructions que vous voudrez bien donner pour faire mettre à la disposition des Ateliers de Moulin-Neuf ces 2 wagons, afin de réaliser les essais de notre soudeuse.

Nous espérons que ces essais confirmeront que leur utilisation convient parfaitement pour réaliser le montage des appareils et accessoires dans les meilleures conditions. D'ailleurs, dans cette hypothèse, nous envisageons de demander, ultérieurement, la cession de ces wagons et d'en faire l'acquisition.

Voudriez-vous examiner s'il sera, le cas échéant, possible de nous les céder après essais et, dans l'affirmative, nous indiquer leurs prix et les conditions de livraison. S'agissant de véhicules usagés, nous espérons qu'ils pourront nous être facturés dans des conditions avantageuses.

Pr le Directeur des Chemins de Fer Algér.  
L'Ingénieur en Chef adjt au Directeur,  
\*\*\*\*\*

CHEMINS DE FER ALGÉRIENS

GESTION COMMUNE  
DES CHEMINS DE FER ALGÉRIENS  
DE L'ETAT  
ET DU RÉSEAU P. L. M. ALGERIEN

DIRECTION:

N° MV. 3-I2-9  
316-4

*Conseil d'Administration*  
*Concours*  
*Réception par les agents de*  
*matériel pour les essais de*  
*la région de la N.A.C.*

LE DIRECTEUR DES CHEMINS DE FER ALGÉRIENS,

à Monsieur le Chef du Service de la Voie et  
des Bâtiments de la région Nord - S.N.C.F.,  
18, rue de Dunkerque,

P A R I S

- 7 FEV 1939

*Madame*  
*au Bureau*

- 2 FÉV. 1939

Par lettre n° MV 3-I2-9, du 19 Septembre dernier, j'ai eu  
316-3

l'honneur de vous prier de vouloir bien faire mettre à la disposition  
des ateliers de Moulin Neuf, afin de réaliser les essais de notre  
soudure :

un wagon plat usagé à 2 essieux de charge 15 T. n° 370, série  
Ru 20001 à 20354 (dimensions de la caisse 10m, 12 x 2m, 67);  
un wagon à 3 essieux de charge 20 T. n° 342 série RR1 9103 à  
9174 (dimensions de la caisse 6m, 60 x 2m, 13).

Je vous faisais part de notre intention de demander ultérieurement la cession de ces wagons dont nous ferions l'acquisition  
et je vous demandais de vouloir bien examiner s'il serait possible de  
nous les céder après les essais. Dans l'affirmative, vous auriez à nous  
indiquer les prix et les conditions de livraison.

Je vous serais très obligé de vouloir bien me fixer dès  
que possible à ce sujet.

Pr Le Directeur des Chemins de Fer Algériens  
L'ingénieur en Chef Adjoint au Directeur.

*Repondre le*  
*22-2-39*

*CLÉ*

R.F/3  
f333  
M620  
4 FÉV 1939  
G  
X X 4932 149

Fait ce huitième  
Mars 1939  
Divers  
Divers 1939  
G 6120

PARIS

22 FEV. 1939 Février

30

+

84232

G 120

# MINUTE

pour le Service Central

S. N. C. F.	comptabilité
Sub N°	Divers
Imp. 100	100

Réception ou essais de  
matériel par les agents  
des Régions de la  
S. N. C. F.

Le Chef du Service de la Voie & des Bâtiments  
de la Région NORD - S.N.C.F.

à Monsieur le Directeur des Chemins de Fer  
Algériens

21 Boulevard Camille Saint-Saëns - ALGER

VB. N.

84232

NORD - TUNISIE	Serv. de l'entral
21 MARS 1939	
Rép. G	Pièces
N° 4232	150

*En réponse à votre lettre MV. 3-12-9- 316-4, j'ai l'honneur  
de vous faire connaître que la Direction du Service Central  
du Matériel n'a pu mettre à votre disposition que le wagon  
3 essieux RRL 342. Ce wagon dans le seul qui ferait avec  
le wagon à 2 essieux N° 370 n'a pu être distrait de  
notre parc.*

*D'accord avec votre Service de la Voie, les fournisseurs  
procèdent au montage définitif de la soudeuse proprement  
dite sur le wagon RRL 342 .*

*Le montage des moteurs Diesel et des génératrices de  
courant électrique est effectué sur un bâti en charpente  
installé provisoirement sur un wagon du parc de MOULIN-NEUF  
qui sera utilisé pendant la période d'essais.*

*Ce bâti pourra être reporté ultérieurement sur un wagon  
de votre parc.*

CLYDE

M

*Agout*